



LEGENDE PAP (memorial n°159 du 26/07/2011)

Lot / parcelle	Surface du lot / de l'îlot
Surface d'emprise au sol	Surface constructible brute
Surface du bâtiment	Type et nombre de logements
Type de toiture	Nombre de niveaux
Type, disposition et nombre des constructions	Hauteur des constructions

DELIMITATION DU PAP ET DES ZONES DU PAG

- DELIMITATION DU PAP
- DELIMITATION DES DIFFERENTES ZONES DU PAG

COURBES DE NIVEAU

- TERRAIN EXISTANT
- TERRAIN REMODELE

GABARIT DES IMMEUBLES (PLAN / COUPES)

- ALIGNEMENT OBLIGATOIRE POUR CONSTRUCTIONS DESTINEES AU SEJOUR PROLONGE
- LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR CONSTRUCTIONS DESTINEES AU SEJOUR PROLONGE
- ALIGNEMENT OBLIGATOIRE POUR DEPENDANCES
- LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR DEPENDANCES
- LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR CONSTRUCTIONS SOUTERRAINES
- LIMITES DE SURFACES CONSTRUCTIBLES POUR AVANT-CORPS

DELIMITATION DES LOTS ET ILOTS

- TERRAINS CEDES AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
- LOT PROJETE
- ILOT PROJETE

DEGRE DE MIXITE DES FONCTIONS

- POURCENTAGE MINIMAL EN SURFACE CONSTRUITE BRUTE A DEDIER AU LOGEMENT PAR CONSTRUCTION
- POURCENTAGE MINIMAL ET MAXIMAL EN SURFACE CONSTRUITE BRUTE DE LOGEMENT PAR CONSTRUCTION
- POURCENTAGE OBLIGATOIRE EN SURFACE CONSTRUITE BRUTE DE LOGEMENT PAR CONSTRUCTION

INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

- CANALISATION POUR EAUX USEES
- CANALISATION POUR EAUX PLUVIALES
- RETENTION A CIEL OUVERT POUR EAUX PLUVIALES
- FOSSE POUR EAUX PLUVIALES

TYPES, DISPOSITIONS ET NOMBRE DES CONSTRUCTIONS

- x-bi x BATIMENTS DE LOGEMENTS COLLECTIFS
- x-bd x TYPES BATIMENTS A DEFINIR
- x-ba x BATIMENTS ADMINISTRATIFS

FLEXIBILITE DANS LE PROJET

- SURFACE PIETONNE RESERVEE (40m2)
- IMPLANTATION DANS LE PLAN PAP A DEFINIR
- ACCES PARKING EN SOUS SOL / RESERVATION D'UNE ZONE D'ACCES AUX PARKING EN SOUS SOL
- ENTREE / RESERVATION D'UNE ZONE D'ENTREE

ESPACES EXTERIEURS PRIVES ET PUBLICS

- EVp ESPACE VERT PRIVE
- EVp ESPACE VERT PUBLIC
- AIRE DE DETENTE PRIVEE ET OUVERTE AU PUBLIC (40% scellé : 60cm de terre végétale sur sous sol)
- SURFACE VERTE PRIVEE (40% scellé : 60cm de terre végétale sur sous sol)
- SURFACE VERTE PRIVEE (40% scellé)
- SURFACE VERTE PRIVEE POUR ACCES CARROSSABLE DESTINE AU SERVICE INCENDIE (60% scellé)
- ESPACE EXTERIEUR POUVANT ETRE SCELLE
- VOIE DE CIRCULATION MOTORISEE
- ESPACE POUVANT ETRE DEDIE AU STATIONNEMENT
- ZONE PIETONNE / CHEMIN PIETONNIER
- VOIE DE CIRCULATION DE TYPE ZONE RESIDENTIELLE OU ZONE DE RENCONTRE

PLANTATIONS DES MURETS

- ARBRE A MOYENNE OU HAUTE TIGE A CONSERVER
- ARBRE A MOYENNE OU HAUTE TIGE PROJETE
- HAIE A CONSERVER
- HAIE PROJETEE
- MURET A CONSERVER
- MURET PROJETE

SERVITUDES

- SERVITUDE DE TYPE URBANISTIQUE
- SERVITUDE ECOLOGIQUE
- SERVITUDE DE PASSAGE DE TYPE PUBLIC
- SERVITUDE DE PASSAGE DE TYPE PRIVE
- ELEMENT BATI OU NATUREL A SAUVEGARDER

NOMBRE DES NIVEAUX - HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS

- ha-x HAUTEUR A L'ACROTERE DE X METRES
- x-ii NOMBRE DE NIVEAUX EN SOUS-SOL
- I, II, III NOMBRE DE NIVEAUX PLEINS
- 1, 2 NOMBRE D'ETAGES EN RETRAIT

TYPES ET NOMBRE DE LOGEMENTS

- x-c x LOGEMENTS DE TYPE COLLECTIF

Courbes des niveaux projetés du PAP

Indice	Date	Modification	Dessinateur
A	17/07/2012	Mise à jour	Daf
B	28/08/2012	Mise à jour	Daf
C	14/11/2012	Mise à jour	Daf
D	14/03/2013	Mise à jour	Daf
E	28/06/2013	Mise à jour	Daf
F	03/04/2018	Mise à jour - Procédure allégée	LP (VA)

appartient à la délibération du conseil communal du 22 octobre 2018 référence n° 82A/2012/1

SCHEMELWITZ ARCHITECTES ASSOCIES

Introduction Procédure allégée en date du 03.04.2018 par:

VALENTINY

hvp architects

19, rue des Prés
L-1441 Remerschen
T +352 23 60 70 1
F +352 23 60 40 40
office@hvp.lu
www.valenty-architects.com

Parcelles concernées par modifications:
911/5853 911/5856
911/5860 911/5862
911/5864 911/5863

Maître d'ouvrage:
Media Properties s.a.r.l.
45, Boulevard Frieden
L-1543 Luxembourg

Signature de l'architecte: *P. Valentiny*

Signature du maître d'ouvrage: *[Signature]*

Type de Plan: Plan d'aménagement particulier nouveau quartier (PAP NQ)

Niveau référence: Niveau national : 366.70m = niveau : 0.00m

Date dessin: 27/03/2012

Date de révision / dess.: 03/04/2018

N° de projet: 717-0

Echelle: 1/500

No. Plan: 717-0_05_02_01

Format: Din A1

Code -CAD: F

Index de révision: F

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur et du Maître de l'ouvrage. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement, sous quelque forme que ce soit (photocopie, dessin, ou tout autre procédé) sans l'autorisation écrite de l'auteur et du Maître de l'ouvrage. Toutes les cotes sont à contrôler par l'entreprise. Toute différence est à signaler sans délai à l'architecte (P. a. c. S.).